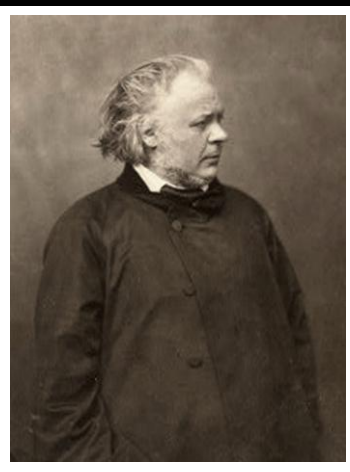


Honoré Daumier (1808-1879)



Document 1 : Biographie d'Honoré Daumier

Honoré Daumier (1808-1879) est un graveur, caricaturiste, peintre et sculpteur français. Il commence une carrière de caricaturiste politique en 1830 en réalisant des lithographies pour la revue *La Caricature*, où il connaît le succès en faisant des lithographies des politiciens de la Monarchie de Juillet.

En 1832, il est condamné à six mois de prison pour sa caricature de Louis-Philippe représenté en Gargantua. Il réalise aussi des bustes en terre cuite colorée des principaux personnages politiques de l'époque. Il poursuit sa carrière de caricaturiste jusqu'en 1835, date de la loi sur la censure de la presse et de la cessation de parution de *La Caricature*. Il se consacre alors à la satire des mœurs des bourgeois jusqu'en 1848. L'avènement de la IIe République lui permet de reprendre la caricature politique.

Document 2 « Gargantua », caricature parue le 15 décembre 1831 dans la *Caricature*



Document 3 *La Caricature*, journal politique

La Caricature, hebdomadaire fondé en 1830 par Philippon, paraissait le jeudi. Ce journal satirique se composait d'une feuille de texte et de deux lithographies. De l'origine jusqu'à la fin de 1832, il fut rédigé par Balzac qui en écrivait lui-même les quatre articles : *Caricatures* (sous la signature d'Alfred Coudreux), *Fantaisies* sous celle du comte Al. de B...), *Croquis* (sous celle d'Henry B...) et *Charges* (sous celle d'E. Morisseau). Du temps de Balzac le journal fut saisi vingt et une fois. Il a paru jusqu'au 27 septembre 1835 et fut interdit après le vote des lois répressives qui suivirent l'attentat de Fieschi contre Louis-Philippe.

Document 4 : « Dernier conseil des ex-ministres », publiée dans le *Charivari* du 9 mars 1848



Questions

Doc 1. Quelle est la profession d'Honoré Daumier ? En quoi cette profession permet-elle d'intervenir dans la vie politique ? A-t-il été empêché d'exercer son métier ? Par qui et par quel moyen ?

Doc 2. Pourquoi Balzac signe-t-il ses articles en utilisant un autre nom que le sien ?

Doc 3. Pourquoi cette caricature a-t-elle été censurée par Louis-Philippe 1er ? Qui est ridiculisé dans cette caricature ?

Doc 4. Qu'est-ce qu'une allégorie ? Qui est le personnage qui entre dans la pièce ? A quoi peut-on le reconnaître ? Pourquoi les hommes qui étaient assis ont-ils peur ?

Doc 5. Quel est l'homme politique caricaturé ? Que cherche-t-il à s'approprier ? Daumier ne considère pas Louis Napoléon Bonaparte comme un homme politique sincère, qu'est-ce qui le prouve dans cette caricature ? Daumier a-t-il eu raison ?

Documents 5a et 5b : planche n°212 de la série Actualités, publiée le 25 septembre 1851 dans le *Charivari* et *Proclamation du 2 décembre 1851*

